



NILDE IOTTI (1920-1999) : DROIT DES FEMMES ET DÉMOCRATIE



© European Union

Née en 1920, Leonilde « Nilde » Iotti est l'une des **pionnières** de l'histoire et de la construction européennes. Elle s'engage dans la résistance pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle devient l'une des principales organisatrices du **syndicat des femmes italiennes** et une personnalité de premier plan du Parti Communiste italien (PCI). En 1946, elle est élue à l'assemblée constituante et participe à la rédaction de la nouvelle constitution républicaine. Elle est considérée comme la **mère fondatrice de la République italienne**. Durant son mandat de députée européenne, Nilde Iotti siège au sein de la **commission des affaires étrangères du Parlement**. En 1997, elle est élue **vice-présidente du Conseil de l'Europe**.

Nilde Iotti lutte âprement pour les **droits des femmes** tout au long de sa carrière politique, en soutenant et en faisant campagne avec succès en faveur de l'introduction de **lois sur le divorce et l'avortement** en Italie, qui constituent d'importantes priorités pour les membres du mouvement féministe. Elle a ajouté à sa réflexion féministe une autre dimension, celle du quotidien et du nécessaire « **équilibre des temps** » qui résonne avec « Strasbourg, capitale mondiale des temps ».

Députée européenne de 1969 à 1979 : elle se bat pour l'**instauration des élections ouvertes au Parlement européen** pour conférer à l'institution un **mandat inébranlable et la crédibilité nécessaire** pour agir au nom des citoyens. Son combat et celui de ses collègues sont récompensés en 1979 avec les premières élections du Parlement européen au suffrage direct.

Elle soutient dans les années 1960, l'intégration européenne comme moteur de la transformation sociale, économique, civile et politique.